



UMP 20^{ème} CIRCONSCRIPTION DU NORD

EFFICACITE - PROXIMITE

WWW.UMP20NORD.ORG



STOP A LA DEMAGOGIE DU PARTI SOCIALISTE !

NICOLAS SARKOZY, UN PRÉSIDENT ACTIF FACE À LA CRISE

Durant la Présidence Française de l'Union Européenne, Nicolas SARKOZY, grâce à son volontarisme et son pragmatisme, est parvenu à obtenir une coordination entre les 27 Etats membres de l'UE dans la lutte contre la crise financière.

A quoi se sont-ils engagés ? Tout d'abord, à assurer la continuité du système bancaire pour protéger les épargnants et assurer le financement de l'économie. Comment ? En facilitant le financement de l'économie des banques grâce à une garantie des Etats sur les emprunts, en apportant aux banques des ressources en capital pour qu'elles continuent à financer correctement l'économie ou encore en injectant direc-

tement des capitaux dans les banques en difficulté afin d'éviter toute faillite.

Ensuite, les 27 se sont accordés à revoir de fond en comble le système de rémunération des dirigeants qui favorisait les prises de risques aveugles. Les dirigeants et les administrateurs devront désormais assumer pleinement leurs responsabilités.

Enfin, les 27 ont décidé de renforcer le contrôle du système financier, notamment par un meilleur encadrement des agences de notation et le développement de règles partagées pour mieux protéger les épargnants.

Ainsi, grâce à la volonté de notre Président, des mesures concrètes ont été prises

afin de lutter contre la crise financière.

Toutefois, malgré ces multiples mesures, le PS s'obstine à mentir aux Français. Dans un tract récemment diffusé dans notre Circonscription, la gauche affirme que « Nicolas SARKOZY continue à avancer avec des œillères, refusant de changer de cap là où une transformation s'impose. »

Elle préconise, par ailleurs, le changement du système financier, qu'elle qualifie de « système dérégulé et opaque, qui fait passer le financier avant l'économique et creuse les inégalités ».

Peut-être devrait-on leur rappeler que ce changement est en marche depuis quelques mois.

En effet, Nicolas SARKOZY, durant la Présidence Française de l'UE, n'a pas ménagé ses efforts pour parvenir à l'organisation d'un sommet international destiné à refonder un nouveau capitalisme d'entrepreneurs.

Résultat : ce sommet s'est tenu le 15 novembre 2008 à Washington, sur la base d'un G8 élargi aux grandes puissances émergentes.



Sommet du G20 à Washington le 15 novembre 2008

PS ET POUVOIR D'ACHAT : DÉCALAGE ENTRE LES PROPOSITIONS ET LA RÉALITÉ

Dans son plan de relance, le PS juge urgent d'agir sur le pouvoir d'achat. Pour ce faire, il propose entre autres, une hausse immédiate de 500 € à tous les bénéficiaires de la prime pour l'emploi et à tous les bénéficiaires des minimas sociaux, une revalorisation du SMIC de 3 % ou encore la revalorisation immédiate des allocations logement de 10 %.

De même, il propose des mesures pour protéger les salariés et favoriser les emplois (ex : recours à l'emploi public).

Mais derrière ces effets d'annonce se

cache la réalité de la politique socialiste : la baisse du pouvoir d'achat.

L'exemple le plus frappant concerne les hausses d'impôt du Conseil Général du Nord. En effet, la majorité PS-PC, présidée par Bernard DEROSIER vient de prendre la décision d'augmenter pour 2009 les impôts des nordistes de manière vertigineuse.

Evolution sur 1 AN (2008-2009)
Taxe d'habitation : +12,4%
Taxe sur le foncier bâti : +18,6%
Taxe sur le foncier non bâti : +12,4%
Taxe professionnelle : +18,6%

Ainsi ces élus, qui dénoncent la baisse du niveau de vie des ménages Français ou encore les pertes d'emplois dans les PME, n'hésitent à vous enfoncer dans la difficulté. Et ceci est d'autant plus significatif si on regarde l'évolution sur les 5 dernières années.

Evolution sur 5 ANS (2005-2009)
Taxe d'habitation : +31,7%
Taxe sur le foncier bâti : +39%
Taxe sur le foncier non bâti : +31,6%
Taxe professionnelle : +50%

Désormais, le Nord a des impôts plus élevés que le moyenne des Départements Français.

PAS DE CHÈQUE EN BLANC POUR LES BANQUES

Contrairement à ce qu'annonce le Parti Socialiste, les banques françaises ne vont pas recevoir des milliards d'euros de l'Etat, sans aucune contrepartie.

On entend souvent dire, à tort, que l'Etat a injecté 360 milliards d'euros dans l'économie. Cette idée est complètement erronée.

En réalité, l'Etat a créé une société de financement à hauteur de 320 milliards d'euros, c'est-à-dire qu'il a lui-même la possibilité d'emprunter jusqu'à 320 milliards d'euros pour les prêter aux banques afin qu'elles puissent continuer à accorder des crédits ou à rembourser leur(s) propre(s) emprunt(s).

Comme tout prêt, les banques doivent payer des intérêts à l'Etat (taux d'intérêt de 8 %). Et ces taux sont supérieurs à celui qu'il a négocié pour obtenir cette garantie de 320 milliards d'euros, de sorte qu'il ne dépense aucun euro. Au contraire, la différence des taux, à l'avantage de l'Etat, lui permet de récupérer des fonds. Ce montant sera de 1,4 milliard d'euros en 2009.

A côté de cette société de financement, il a aussi mis en place un orga-

nisme qui a pour vocation d'apporter des fonds aux banques, dans la limite de 40 milliards d'euros. En contrepartie de ces fonds, les banques se sont engagées à augmenter les prêts qu'elles consentent aux entreprises et aux particuliers.

En parallèle à ces 360 milliards d'euros, 17 milliards d'euros provenant d'excédents d'épargne réglementée (Codevi, Livret A...) ont été transférés aux banques par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts et Consignations, auxquels l'Etat a ajouté 5 milliards supplémentaires afin de cofinancer des prêts de la banque publique des PME Oséo (établissement public français soutenant l'innovation et la croissance des PME).

Là encore, ces financements ne sont pas réalisés sans contrepartie. En effet, les banques se sont engagées à augmenter de 4 % leurs offres de crédits aux entreprises, aux collectivités locales et aux particuliers, soit 75 milliards d'euros, un montant bien supérieur aux aides.

Et afin de s'assurer de la bonne utilisation des fonds mis à la disposition des banques, Nicolas SARKOZY a créé le poste de médiateur du crédit.

Celui-ci est à la disposition des entreprises qui rencontrent des difficultés d'accès au crédit.

De plus, il suit département par département, la façon dont les prêts sont accordés par les banques.

Cette instance permet ainsi de contrôler que les fonds mis à la disposition des banques par l'Etat ont été utilisés de façon satisfaisante, notamment pour financer les PME.



René RICOL, médiateur du crédit

Quelques chiffres :

Près de 8 000 entreprises ont saisi le médiateur depuis le lancement du dispositif fin octobre.

Dans 90 % des cas, les dossiers déposés sont acceptés.

Parmi les 8 000 dossiers reçus depuis octobre, 4308 dossiers sont à présent instruits et clos.

Le taux de médiation réussie est de 65 %, ce qui a permis à 2 819 entreprises d'être confortées dans la poursuite de leurs activités.

63 127 emplois ont été préservés en moins de 5 mois.



La loi TEPA permet une exonération fiscale du travail étudiant

Quelques chiffres :

320 000 français modestes ont acquis un logement et peuvent déduire leurs intérêts d'emprunt.

Les ouvriers de l'industrie et les jeunes de moins de 25 ans qui ont fait des heures supplémentaires ont bénéficié de 7,7 M€ de pouvoir d'achat en 2008.

74 % des bénéficiaires du paquet fiscal sont des ménages modestes

LE PAQUET FISCAL NE PROFITE PAS QU'AUX « RICHES »

La loi du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite « loi TEPA » ou « paquet fiscal », prévoit une série de mesures fiscales en faveur de l'ensemble des Français et non uniquement envers les classes aisées comme la gauche essaie de nous le faire croire.

Certes, le texte s'attache à ce que la somme globale d'impôts directs payée par le contribuable ne puisse, en aucun cas, dépasser le plafond de 50% de ses revenus.

Mais la loi va bien au-delà en proposant d'autres mesures.

Parmi elles, on peut citer une exonération d'impôt sur le revenu pour les heures supplémentaires effectuées au-delà de la durée légale du travail ainsi qu'une réduction de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en cas d'investissements dans les PME ou en cas de dons au profit d'organismes d'intérêt général agissant dans la recherche, l'enseignement supérieur ou l'insertion par l'activité économique.

Cette loi prévoit également un crédit d'impôt sur les intérêts des nouveaux emprunts souscrits pour l'achat ou la construction d'une résidence principale ou encore la suppression des frais de succession pour le conjoint survivant ou le partenaire pacé.

Enfin, les salariés de moins de 25 ans qui travaillent pour financer leurs études bénéficient également d'une exonération d'impôt sur le revenu, dans la limite de 3 fois le montant mensuel du SMIC.

LE CONTRE-PLAN DE RELANCE DU PS : UN PLAN DÉMAGOGIQUE

Pour Martine AUBRY, Première Secrétaire du Parti Socialiste, « le plan SARKOZY est totalement insuffisant dans ses montants et gravement déséquilibré dans sa structure ». Selon elle, « les socialistes se devaient de proposer des solutions, avec un contre-plan de relance de 50 milliards d'euros qui marche sur ses deux jambes : 24 milliards de soutien à la consommation via le revenu des ménages et 26 milliards pour l'investissement ».

Il est vrai que certaines mesures proposées par le Parti Socialiste en matière d'investissement sont judicieuses, mais notre gouvernement les a déjà mises en œuvre (ex : construction de 100 000 logements sociaux supplémentaires, accompagnement des PME dans l'accès au crédit...). Quant à la relance par la consommation, la gauche s'appuie sur des propositions qui ont toutes échoué par le passé.

Rappel des faits. En 1981, le Premier Ministre Pierre MAUROY, dès sa nomination par François MITTERRAND, présente un plan de relance basé sur la consommation. Il souhaite répondre aux attentes de l'électorat du Président de la République, constitué majoritairement des classes populaires qui attendent une augmentation du pouvoir d'achat ainsi qu'une réduction du chômage.

Le gouvernement MAUROY multiplie alors les mesures. L'Etat embauche 55 000 fonctionnaires, augmente le SMIC de 10 %, le minimum vieillesse de 20% et les allocations (familiales, logement...) de 25 %. Au total près de 10 milliards de francs sont injectés dans l'économie, soit 1 % du produit intérieur brut. L'objectif est de relancer la consommation pour atteindre le plein-emploi.

Mais ce plan de relance est un échec. Les déficits budgétaires et commerciaux se creusent, l'inflation augmen-

te, le franc subit des attaques spéculatives et on observe une fuite des capitaux. L'erreur a été d'ignorer la contrainte extérieure. En effet, au même moment, le libéralisme se développe. Margaret THATCHER, Premier Ministre du Royaume-Uni et Ronald Reagan, Président des Etats-Unis réduisent l'intervention de l'Etat dans l'économie. De son côté, l'Allemagne, marquée par l'épisode de l'hyperinflation de 1923, lutte contre la hausse des prix.



Une d'un quotidien français suite à l'échec de la relance par la consommation et l'instauration d'une politique de rigueur en mars 1983

Dans ce contexte, la France ne peut se permettre de mener une politique de relance quand ses partenaires économiques gèrent leurs finances de manière rigoureuse. Une partie de chaque franc donné aux Français se transforme en inflation tandis que l'autre partie sert à acheter des biens importés d'Allemagne ou du Japon. La relance par la consommation menée en 1981 a finalement fait le bonheur... des partenaires économiques de la France ! En 1983, après trois dévaluations successives, le gouvernement met fin à la relance keynésienne en instaurant une politique de rigueur.

Aujourd'hui encore, malgré ces échecs passés, la gauche propose dans son contre-plan de relance, des mesures semblables à celles de 1981 avec notamment une revalorisation du SMIC de 3 % et des allocations logement de 10%. Elle reste persuadée que ces mesures seront pertinentes dans la lutte contre la crise. Mais elle a tort. Ce plan de relance sera aussi

inefficace que celui lancé en 1981. D'ailleurs, il ne fait pas l'unanimité au sein même du Parti Socialiste. François REBSAMEN, Sénateur-Maire PS de Dijon estime que ce « plan ne présente aucune idée novatrice ». D'après lui, « devant l'ampleur de la crise et des difficultés que vivent et que vont vivre les Français, on peut s'interroger sur l'opportunité d'élaborer un tel plan. »

Pour toutes ces raisons, notre gouvernement a donc décidé d'axer principalement son plan de lutte contre la crise sur l'investissement. Comme l'a souligné Nicolas SARKOZY, « l'investissement constitue la meilleure manière de soutenir l'activité pour sauver les emplois d'aujourd'hui [...] et préparer les emplois de demain ».

C'est pourquoi, lors du Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité du Territoire (CIACT) du 2 février dernier, le Premier Ministre François FILLON a dévoilé les 1 000 projets qui seront financés par le plan de relance de l'économie. Concrètement, 870 millions d'euros seront investis dans les infrastructures (réseaux routier, ferroviaire et fluvial), 731 millions d'euros dans l'enseignement supérieur et la recherche (rénovation et construction d'établissements) et 620 millions d'euros dans la rénovation du patrimoine culturel. Autant de chantiers qui permettront de donner des activités à nos entreprises. (Voir article page 4)



François FILLON lors de la conférence de presse pour présenter les 1000 projets, le 2 février 2009.

FACE À LA CRISE : UN GOUVERNEMENT À LA HAUTEUR DES DÉFIS

Afin de soutenir l'activité en 2009 et 2010, tout en améliorant la compétitivité de notre pays pour les prochaines années, le Gouvernement a fait voter par le Parlement un plan de relance centré sur l'investissement pour un montant de 26 milliards d'euros.

Sur ces 26 milliards d'euros, 11 milliards sont investis directement par l'Etat, auxquels s'ajoutent 11 milliards d'euros remboursés aux entreprises pour améliorer leur trésorerie (remboursement anticipé du crédit impôt recherche ou de TVA) et leur donner les moyens d'investir ainsi que 4 milliards d'euros d'investissements des grandes entreprises publiques pour moderniser et développer les infrastructures ferroviaires, énergétiques et les services postaux.

Ce plan de relance se décline en 1 000 projets répartis sur l'ensemble du territoire. Les mesures ont été validées par le CIACT le 2 février dernier. Elles se décomposent de la manière suivante :

Programme exceptionnel d'investissement public.

- **870 M€ d'investissements consacrés aux infrastructures avec un total de 149 opérations** : 400 M€ pour le réseau routier, 300 M€ pour le réseau ferroviaire, 170 M€ pour le réseau fluvial et portuaire.
- **731 M€ consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche** : développement de 15 grandes infrastructures de recherche, rénovation de plus de 100 établissements d'enseignement supérieur, de 10 centres de recherche, et de logements étudiants.
- **620 M€ destinés à la rénovation du patrimoine culturel et de l'immobilier de la justice & de la défense** : rénovation de 163 établissements pénitentiaires, travaux de rénovation et d'accessibilité dans 40 tribunaux, construction anticipée de 13 quartiers de courte peine, restauration de plus de 70 grands monuments et de plus de 50 cathédrales.

Soutien à l'activité économique et à l'emploi.

- **Actions spécifiques en faveur des PME** : 575 M€ à OSEO pour couvrir 4 milliards d'euros de prêts supplémentaires, 25 M€ à la Société de caution mutuelle de l'artisanat et des activités de proximité (SIAGI) pour son action de soutien aux commerçants et aux artisans et 700 M€ d'aide à l'embauche dans les TPE.
- **Mise en place d'un accompagnement dédié aux mutations économiques dans les territoires en difficulté** avec l'augmentation de l'indemnisation du chômage partiel.
- **Meilleur accompagnement des salariés licenciés économiques** via les conventions de reclassement personnalisé et les Contrats de Transition Professionnelle.

Effort exceptionnel en faveur du logement et de la solidarité.

- **Soutien à la construction et à l'accession sociale à la propriété** : 340 M€ (dont 20 M€ pour l'Outre-mer) consacrés à un programme exceptionnel de construction de 100 000 logements sociaux supplémentaires sur 2 ans, doublement du Prêt à Taux Zéro en 2009 pour l'achat de logements neufs par les primo-accédants, aide supplémentaire et exceptionnelle de l'Etat pour l'accession sociale de 50 M€ afin d'aider les collectivités locales à réaliser des opérations en «Pass-Foncier».
- **Rénovation urbaine** : 350 M€ pour accélérer la réalisation du programme national de rénovation urbaine en relançant des projets gelés jusqu'alors pour des raisons financières.
- **Lutte contre la précarité énergétique, l'habitat indigne ou très dégradé** : aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour un montant de 100 M€ en faveur de 80 000 logements supplémentaires pour améliorer la performance énergétique, 50 M€ destinés à aider les copropriétés en difficulté et 50 M€ pour accélérer des opérations programmées d'amélioration de l'habitat.
- **Amélioration de la qualité globale du parc d'hébergement** : 80 M€ pour la modernisation du parc, 53 M€ dédiés au renforcement du dispositif de veille sociale et d'hébergement.
- **Prime de solidarité active en anticipation du RSA** : 760 M€ à destination de 3,8 M de ménages à revenus modestes.

La réussite de ce plan de relance dépend avant tout de sa mise en œuvre rapide et efficace. C'est pourquoi le Président de la République a nommé Patrick DEVEDJIAN en tant que Ministre en charge du plan de relance.

Il veillera à la bonne exécution du plan et de la gestion des crédits qui y sont consacrés. Pour ce faire, il s'appuiera sur les Préfets de Région qui seront responsables du pilotage territorial et des remontées d'informations. De plus, des procédures d'évaluation seront mises en place pour s'assurer de l'état d'avancement des opérations, détecter celles qui prendraient du retard dans leur démarrage ou leur exécution et leur substituer le cas échéant d'autres mesures.

Ainsi, face à cette crise exceptionnelle, Nicolas SARKOZY et son Gouvernement se veulent réactifs et agir rapidement pour protéger l'emploi des Français et créer les conditions d'une relance efficace.



Patrick DEVEDJIAN,
Ministre en charge du
plan de relance.